

Retour de la rougeole en occitanie

12 avril 2019

Depuis quelques semaines, le nombre de cas de rougeole augmente à nouveau en Occitanie. Face à cette situation, l'Agence Régionale de Santé rappelle que le meilleur moyen de se protéger et de limiter la propagation du virus, c'est de se faire vacciner !

Depuis le début de l'année 2019, plus de 149 cas de rougeole ont été déclarés à l'ARS Occitanie. Au total, 36 cas ont été hospitalisés et 19 ont présenté des formes compliquées. Les enfants de moins de 5 ans sont les plus touchés (*Source Agence nationale de santé publique/Santé publique France 08/04/2019).

Une maladie à prendre au sérieux

Souvent considérée à tort comme bénigne, la rougeole n'est pas qu'une maladie de l'enfance, elle concerne aussi les adolescents et les jeunes adultes et peut entraîner de graves complications (pneumonies, encéphalites...) et parfois des hospitalisations.

Symptômes

Même dans sa forme simple la rougeole est une maladie à prendre au sérieux. Les symptômes peuvent commencer à tout moment de 7 à 18 jours après avoir été en contact avec la personne atteinte de rougeole. Au début la rougeole ressemble à un rhume. Une toux, une fièvre supérieure à 38,5°C, le nez qui coule et des yeux rouges-larmoyants sont courants.

Quelques jours plus tard, des boutons rouges apparaissent sur le visage, puis se répandent sur le reste du corps. Le malade est contagieux 5 jours avant et 5 jours après l'apparition des boutons.

Face à la rougeole, suis-je protégé ?

Seuls les symptômes de la rougeole peuvent être traités. Pour être protégé efficacement, une seule solution : la vaccination.

Le vaccin rougeole-oreillons-rubéole (ROR) est recommandé dès l'âge de un an, mais aussi chez les adultes nés après 1980.

Les professionnels de santé, les professionnels de la petite enfance et les enseignants sont également fortement incités à vérifier leur statut vaccinal. Se vacciner c'est aussi protéger les plus fragiles qui ne peuvent pas être vaccinés : nourrissons de moins de 6 mois, femmes enceintes, personnes immunodéprimées ...

Vaccination rougeole

Que faire en cas de contact avec une personne atteinte de la rougeole ?

La rougeole est 10 fois plus contagieuse que la grippe. Elle se transmet très facilement d'une personne à l'autre par l'air, lors de toux, éternuements, mouchage, ou par contact avec des objets contaminés (jouets, mouchoirs, ...). peut entraîner de graves complications (pneumopathie, encéphalites...) et des hospitalisations. En cas de contact avec une personne atteinte de la rougeole, Il est important de s'adresser rapidement à son médecin traitant. Celui-ci vérifiera si vous avez eu la rougeole ou si vous avez été vacciné(e). Si besoin, une mise à jour de votre vaccination pourra vous être prescrite. Si cette mise à jour est réalisée dans les 72h qui suivent le contact, elle peut parfois éviter la survenue de la maladie chez les personnes non-immunisées.